

confiance que vous ferez à mes observations un sympathique accueil.

Vous n'en pouvez douter, messieurs, la conviction seule et l'intérêt que je porte à notre population me font intervenir dans le présent débat.

L'insuffisance de l'hôpital de la rue Moreau, l'impossibilité de l'agrandir et de le réparer pour lui permettre de répondre aux besoins actuels sont, si je ne me trompe, admises de tout le monde. Pour moi, du moins, j'ai regardé la chose comme démontrée, après ce qui a été écrit par les hommes les plus compétents, et ce qui a été dit par vous-mêmes au cours de vos délibérations.

La conclusion qui dès lors s'imposait, était qu'il fallait construire un nouvel hôpital, et il n'y a guère eu de discussion sur ce point. Mais on s'est demandé immédiatement si c'était un hôpital unique, ou un hôpital en deux sections, ou encore deux hôpitaux distincts que réclamait le caractère particulier de notre ville. La question était plus complexe qu'elle ne paraissait tout d'abord, et, en réalité, j'ai remarqué que dans les discussions qui eurent lieu à ce sujet, on ne songea pas à des difficultés pratiques qu'on fut bientôt obligé de reconnaître.

M. le Président du Conseil d'hygiène eut la délicate attention de venir me communiquer le projet qu'on avait conçu. On ne voulait qu'un hôpital et pour sa direction, son administration et son fonctionnement, on avait proposé des règlements qui avaient pour but de concilier les intérêts et les exigences des diverses nationalités de la ville. On ne disait rien du soin spirituel des pauvres malades ; tout ce qui touchait à la question religieuse avait été évité. Il semblait que ce point devait être facilement réglé plus tard, avec le concours des autorités ecclésiastiques. Mais c'était un point de la plus haute importance, et puisque l'on me faisait l'honneur de me consulter, je fis part à M. le président des difficultés que je voyais. Ces difficultés les voici.

Nous avons à Montréal deux sociétés distinctes, la société catholique et la société non-catholique. Bien qu'elles vivent ensemble dans une harmonie parfaite, elles ont cependant chacune leurs croyances et leurs principes, et relativement à ces croyances il n'y a pas de conciliation possible. Fait regrettable, je l'avoue, mais indéniable dont il faut nécessairement tenir compte dans toutes les réunions, fêtes et cérémonies, comme dans les institutions ou organisations